

## B L O C

### Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma

Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion  
Distributeurs Indépendants Réunis Européens  
Groupement National des Cinémas de Recherche  
Guilde Française des Scénaristes  
Scénaristes de Cinéma Associés  
Société des Réalisateur de Films  
Syndicat des Distributeurs Indépendants  
Syndicat Français des Artistes Interprètes  
Syndicat Français des Agents Artistiques et Littéraires  
Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs  
Syndicat des Professionnels des Industries de l'Audiovisuel et du Cinéma  
Syndicat des Producteurs de Films d'Animation  
Syndicat des Producteurs Indépendants  
Union de l'Édition Vidéographique Indépendante  
Union des Producteurs de Cinéma



**LA GUILDE**  
française des scénaristes

groupe **25** images

**SACD**  
UN COMBAT POUR LA CRÉATION / sacd.fr

**SATEV**  
SYNDICAT  
DES AGENCES  
DE PRESSE  
AUDIOVISUELLES

**Scam\***

**SPECT**  
SYNDICAT DES PRODUCTEURS  
CRÉATEURS DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS

**spi** Syndicat  
des  
Producteurs  
Indépendants

**Sifa**  
Syndicat des Producteurs  
de Films d'Animation

**USPA** Union  
Syndicale  
de la  
Production  
Audiovisuelle

Communiqué, Paris le 16 novembre 2017

## Financement de l'Audiovisuel public : la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée Nationale montre la voie de la réforme

La Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée Nationale a adopté la semaine dernière le rapport pour avis de la mission médias, livres et industries culturelles et avancées à l'audiovisuel public des députées Frédérique Dumas et Béatrice Piron (LREM).

L'ARP, le BLOC, la Guilde des scénaristes, le Groupe 25 images, la SACD, le SATEV, la SCAM, le SPECT, le SPFA, le SPI, l'USPA souhaitent apporter leur soutien aux principales conclusions de ce rapport sérieux et approfondi qui rappelle opportunément qu'à l'heure où des coupes sévères sont demandées au service public, des efforts de gestion importants ont déjà été engagés ces dernières années par les entreprises de l'audiovisuel public.

Les signataires du présent communiqué saluent la volonté des rapporteuses que soit lancée sans tarder une réflexion sur la place et les missions qui doivent être celles du service public, en particulier au regard de la révolution numérique.

Cette redéfinition des objectifs stratégiques des entreprises publiques doit aller de pair avec une modernisation du financement de l'audiovisuel public pour répondre à ces nouveaux enjeux, à l'évolution et à la diversité des usages et des publics et à la nécessité de maintenir un engagement fort en faveur de la création audiovisuelle et cinématographique.

Dans ce cadre, les rapporteuses ont raison de souligner l'inadéquation de l'actuelle contribution à l'audiovisuel public (CAP) avec la nouvelle donne technologique, numérique et concurrentielle que connaissent les entreprises du service public. C'est pourquoi, comme elles, les signataires sont convaincus que « l'universalisation » de la CAP, permettant de soumettre chaque foyer au versement d'une contribution, est la seule solution pour garantir un financement adéquat et pérenne de l'audiovisuel public et pour accompagner le développement de ces entreprises.

Les exemples européens cités dans le rapport, notamment l'Allemagne et la Finlande, fournissent l'illustration de réformes réussies, desquels la France pourrait utilement s'inspirer.

Enfin, les rapporteuses soulignent à juste titre combien la visibilité et la stabilité sont essentielles à l'audiovisuel public. Les soubresauts budgétaires de ces dernières années, dont le dernier en date dans le cadre de la loi de finances 2018, témoignent de la nécessité de garantir un cadre financier rénové, pérenne aux entreprises de l'audiovisuel public en contrepartie de missions clairement définies.

Il est urgent d'agir sur ce dossier et de lancer ce chantier de refonte du financement de l'audiovisuel, qui aille au-delà d'une seule vision comptable.

Les organisations signataires forment des vœux pour que la ministre de la Culture, qui a affirmé sa volonté de réforme du financement de l'audiovisuel public lors de son audition à l'Assemblée Nationale le 7 novembre dernier, s'inscrive dans la voie ambitieuse et utile tracée par les parlementaires.

### **CONTACTS PRESSE :**

**ARP** : Marc Legrand - 01 53 42 40 01 - [mlegrand@larp.fr](mailto:mlegrand@larp.fr)

**BLOC** : Julie Lethiphu - 01 44 89 62 58 - [jlethiphu@la-srf.fr](mailto:jlethiphu@la-srf.fr)

Frédéric Goldsmith – 01 53 89 01 30 - [frederic.goldsmith@producteurscinema.fr](mailto:frederic.goldsmith@producteurscinema.fr)

**Guilde française des scénaristes** : Marie Barraco - 06 52 81 60 37 - [marie@kandimari.com](mailto:marie@kandimari.com)

**Groupe 25 images** : Michaël Morlon - 06 60 45 65 69 - [morlon.michael@gmail.com](mailto:morlon.michael@gmail.com)

**SACD** : Agnès Mazet - 01 40 23 45 11 - [agnes.mazet@sacd.fr](mailto:agnes.mazet@sacd.fr)

**SATEV** : Florence Braka - 01 42 47 01 00 - [f.braka@ffap.fr](mailto:f.braka@ffap.fr)

**SCAM** : Astrid Lockhart - 01 56 69 64 05- [astrid.lockhart@scam.fr](mailto:astrid.lockhart@scam.fr)

**SPECT** : Vincent Gisbert - 01 40 53 23 38 - [vincentgisbert@spect.fr](mailto:vincentgisbert@spect.fr)

**SPI** : Catherine Bertin - 01 44 70 70 44 - [cbertin@lespi.org](mailto:cbertin@lespi.org)

**USPA – SPFA** : Stéphane Le Bars - 06 60 23 53 96 - [s.lebars@uspa.fr](mailto:s.lebars@uspa.fr)